

### **Le contexte de l'innovation**

La Mairie du 19<sup>ème</sup> et le Comité d'Entente des Association d'Anciens Combattants, avec le soutien de l'ONAC de Paris, a organisé son troisième rallye pédagogique le 28 avril dernier dans le parc des Buttes-Chaumont.

Six établissements scolaires se sont inscrits et plus 200 élèves de 3<sup>ème</sup> ont complété leur questionnaire en s'arrêtant sur six stands portant sur les guerres 14/18, 39/45, Algérie/Indochine, la Résistance, la Déportation et la Citoyenneté. Les anciens combattants et les témoins civils les attendaient pour commenter les conflits ; les personnels du Bureau du Service National, la jeune section des sapeurs pompiers de la Brigade de Paris et la Directrice du Point d'Accès au Droit pour la citoyenneté.

### **L'idée innovante**

Transmission de la Mémoire de manière ludique.

Rencontre intergénérationnelle mais aussi nouveaux contacts entre collégiens du privé et du public et fréquentant des établissements scolaires situés dans les différents quartiers de l'arrondissement.

### **L'objectif recherché**

Sensibiliser les collégiens à leur programme d'histoire en vu de l'examen du Diplôme national du Brevet par le biais de témoignages vivants, leur faire connaître leurs droits mais aussi leurs devoirs, leur présenter les métiers militaires et sensibiliser les élèves à « la journée d'appel à la Défense ».

### **La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

Appel à candidature aux établissements scolaires, réunions de préparation avec les partenaires : associations d'anciens combattants, professeurs, bureau du Service National, brigade des sapeurs pompiers de Paris, le Point d'Accès au Droit.

### **Le contenu de la réalisation**

Les stands sont implantés dans le parc des Buttes-Chaumont (6 tables et 18 chaises),.

Un village sur le parvis de la Mairie (5 tonnelles ) présente les expositions sur les guerres du XX<sup>ème</sup> siècle, prêtées par l'ONAC de Paris.

Les collégiens doivent parcourir les stands entre 9h30 et 12h afin de renseigner le questionnaire qui leur a été remis ;

déjeuner intergénérationnel entre 12h30 et 13h30 ;

remise des diplômes à 14h30 ;

cérémonie au Monument aux Morts à 15h.

## **Les moyens humains (internes et externes) et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)**

Les membres des associations d'Anciens Combattants, les professeurs, l' élu, six agents de la logistique, la Croix Rouge, la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police, le Bureau du Service National de Paris ainsi que la section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Paris.

260 paniers pique-nique : 2563,60 €

+ diplômes 250 €

+ gerbe et bouquets : 250 €

+ 500 photocopies

+ Poste de premier secours Croix Rouge Française 200 €

Possibilité de ne pas organiser de pique nique en terminant l'opération à l'issue du rallye.

## **Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)**

Cette manifestation qui nécessite peu de moyens mais beaucoup de bonne volonté pourrait être aisément organisée dans toutes les Mairies.

Après 3 années, le bilan est toujours très positif.

Les anciens restent très motivés pour transmettre leur mémoire aux nouvelles générations. Les professeurs d'Histoire Géographie et leurs élèves étaient ravis de leur participation.

C'est pourquoi le 4<sup>ème</sup> « Parcours Mémoire et Citoyenneté » est en préparation.

### **Contact**

Thérèse Teyssedre, chargée de mission au cabinet du Maire du XIXème / DUCT

tél. : 01.44.52.28.08 fax : 01.44.52.29.32 courriel : [therese.teyssedre@paris.fr](mailto:therese.teyssedre@paris.fr)